N°224 - Juillet 2011

# Bulletin Communal

Commune de Tenneville

ÉDITEUR RESPONSABLE : NICOLAS CHARLIER, ÉCHEVIN, RUE GRANDE-CHAMPLON 110/4, 6971 CHAMPLON - BUREAU DE DÉPÔT: 6970 TENNEVILLE

Edito

# Bonnes vacances à tous !

Fin juin est généralement période de grand stress… Alors que les vacances se profilent à l'horizon, il reste pour nombre d'enfants, d'élèves et d'étudiants, le cap des examens à franchir… Moments de travail et de performances, moments nécessaires à la formation, moments d'angoisse également, pour les enfants comme pour les parents. Dans nos écoles primaires, ce cap fut franchi avec brio par nos élèves de 6ème primaire. Ils sont une vingtaine à s'être soumis aux évaluations certificatives de la Communauté française pour obtenir leur CEB, la clé qui leur ouvre les portes du secondaire… Ces résultats, nos élèves peuvent en être fiers. Et nous ne pouvons que féliciter leurs efforts et leur motivation.

Cette palme, ils ne doivent cependant pas en jouir seul. Car quand deux classes parviennent au terme de la 6ème primaire sans encombre, c'est le fruit du travail et de l'implication de toute une équipe pédagogique qui, de la maternelle aux évaluations certificatives, se bat, crée, innove, se forme et enseigne jour après jour, années après années pour inculquer les savoirs et développer les compétences qui serviront à nos enfants durant toute leur vie d'adulte. Plus que cela, le but avoué de nos instituteurs est de former des citoyens responsables, curieux et épanouis. Que ce soit dans les cours généraux, en mathématique ou en français, par le biais de classes de dépaysement, de cours d'éveil artistique, tout est mis en œuvre dans nos écoles pour donner à nos enfants les outils et les repères nécessaires pour affronter le monde de demain et y trouver leur place.Cette équipe entière mérite elle aussi nos félicitations et notre reconnaissance. Ils préparent l'avenir… Au vu des résultats de leurs élèves, gageons qu'il sera prometteur.

La période des vacances scolaires est également synonyme de kermesses, de camps, de stages et de festivités en tout genre. Il s'agit de l'une des périodes phares dans l'année de tous les groupements de notre commune, où l'engagement et les efforts de toute une année trouvent enfin leur concrétisation. C'est grâce à tous les bénévoles de nos groupements que, chaque semaine, nos villages s'animent, des Feux de la Saint-Jean à la fête du 15 août, de Laneuville-au-bois à Erneuville, des camps du Patro aux plaines de vacances. C'est de l'engagement de chacun que naissent les plus belles réalisations et nos groupements communaux doivent être félicités pour cela.

Bravo à eux et bonnes vacances !

Nicolas Charlier,
échevin de l'Enseignement

Les écoliers de 6e primaire en pleine concentration, le lundi 20 juin dernier.



Photo de couverture : Annie Lebeau

# Compte-rendu succinct du Conseil communal du 19 mai

*Tous présents.*
Projet de placement d'une installation pour la pratique de sports de rue : quatre représentants du Conseil communal des enfants, initiateur du projet et invité, ont présenté le projet.

**Aménagement d'un espace multisport – Approbation des conditions et du mode de passation**

Considérant qu'une partie des coûts est subsidiée par le SPW - DGO1 Infrasports et que cette partie est estimée à 35.000,00 €;
DECIDE
Article 1 : D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché. Le montant estimé s'élève à 38.500,00 € hors TVA ou 46.585,00 €, 21% TVA comprise.
Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.
Article 3 : De solliciter une subvention pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante

**Procès-verbal de la séance du 31 mars 2011**

Entend lecture du procès-verbal de la séance du 31 mars 2011.

**Construction d'une cabine électrique au Quartier Renaquoi : cession de terrain**

Attendu que la commune de Tenneville a créé un lotissement comprenant 38 lots pour la construction de 42 habitations ;
Considérant que l'Intercommunale a installé une cabine électrique pour l'alimentation du quartier sur un terrain communal ;
DECIDE :
Article 1 : La commune de Tenneville cède à l'Intercommunale INTERLUX une superficie de 25m² à prendre dans la parcelle communale
Article 2 : la cession aura lieu sans stipulation de prix

**Aménagement d'une cabine électrique « Au Gris Han » : conclusion d'un bail emphytéotique**

Attendu que l'Intercommunale IDELUX a créé une zone artisanale au lieu-dit « Au Gris Han » à Tenneville ;
Considérant que l'Intercommunale INTERLUX a construit une nouvelle cabine électrique au lieu-dit « Au Gris Han » près de l'ancien réservoir ;

DECIDE:
Article 1 : La commune de Tenneville constitue un droit d'emphytéose au profit de l'Intercommunale INTERLUX : un terrain pour cabine électrique d'une superficie totale de 17ca22 à prendre dans la parcelle communale;
Article 2 : le bail est consenti pour une période indivisible de nonante-neuf années (99ans) prenant cours à la mise en service de la cabine électrique.
Article 3 : le bail est consenti moyennant un canon de neuf cent nonante euros (990 €) représentant l'ensemble des redevances pour la durée du bail, payable en une fois lors de la passation de l'acte authentique relatif au présent bail.

**Vente de bois d'automne 2011 et printemps 2012 : conditions de vente**

Décide la vente publique des produits forestiers repris au catalogue dressé par l'Administration forestière pour les ventes d'automne 2011 et printemps 2012.

**Travaux forestiers : demande de liquidation des subsides**

DECIDE :
Approuve le décompte final des travaux aux montants ci-après : 20636,3 € TVAC
Sollicite la liquidation des subsides accordés par la Région wallonne.

**Vente d'un terrain à bâtir Quartier Renaquoi à Tenneville (Lot n°21)**

DECIDE :
Articles 1 : la vente du lot n°21 d'une superficie mesurée de 5a72ca à Madame Pascale DE SMEDT de Bertogne
Article 2 : les conditions particulières arrêtées en séance du Conseil communal du 27 octobre 2009 sont d'application.
Article 3 : le montant de la transaction est fixé à la somme de 25 € le m² soit un total de 14.300 € augmenté de 500 € pour les frais de mesurage et de bornage de la parcelle.

**Reprise d'un terrain à bâtir au lotissement communal Quartier Renaquoi.**

Revu notre décision prise en séance du 12 octobre 2007 décidant la vente de terrains à bâtir dont la vente du lot n°4 au lotissement Quartier Renaquoi
Revu les conditions particulières de l'acte prévoyant en son article 1 § 2 que l'acquéreur s'engage à construire dans un délai de 3 ans ;
Attendu que l'acquéreur n'a invoqué aucun motif pour le non-respect des conditions ;
La vente est résolue de plein droit et la commune remboursera un montant correspondant à 80 % de la vente soit un montant de 6.684 €.

**Vente de terrains à Laneuville-au-bois**

*Monsieur Fernand JORIS, parent à un degré prohibé avec la personne citée aux lots 3 et 4, s'est retiré pour le vote de ce point.*

Attendu que la commune est propriétaire d'un terrain non exploité à l'entrée du village de Laneuville-au-bois ;

Attendu que la dite parcelle empêche l'accès aux propriétaires riverains ;

Prend connaissance du plan d'aliénation du bien communal au profit de :

Lot 1 : Van Lamsweerde et consorts, une superficie à prendre de 65ca
Lot 2 : Gérard Didier, une superficie à prendre de 86ca
Lot 3 : Joris Josiane, une superficie à prendre de 80ca
Lot 4 : au même, une superficie à prendre de 90ca
Lot 5 : Iso-Elec (Léon Etienne), une superficie à prendre de 01a73ca
Le Comité d'Acquisition d'immeubles a estimé la valeur du bien communal au montant de 17,65 € le m2.

**Travaux de voirie – droit de tirage – lot n° 1 : approbation de deux avenants**

DECIDE
Article 1 : D'approuver les avenants du marché "Travaux de voirie - Droit de tirage" pour le montant total en plus de 47750,89 € TVAC
Article 2 : D'approuver la prolongation du délai de 19 jours ouvrables.

**Travaux de voirie – droit de tirage – lot n° 2 : approbation du cahier des charges, du mode de passation du marché et du devis estimatif**

DECIDE
Article 1 : D'approuver la description technique et le montant estimé du marché "Droit de tirage n° 2", établis par l'auteur de projet, DST, à 95.855,00 € hors TVA ou 115.984,55 €, 21% TVA comprise.
Article 5 : De solliciter les subsides accordés dans le cadre du droit de tirage

**Remembrement d'Erneuville : coordination projet des travaux de voirie Cens-Quatre Vents**

Les travaux d'amélioration de la voirie dans la traversée de Cens en direction des Quatre-Vents seront réalisés dans le cadre du remembrement d'Erneuville.
Le coût à charge de la commune est estimé au montant de 943,80 € soit 40 % de 2.359,50 €.

**Aménagement de la place communale de Tenneville : présentation du projet définitif**

DECIDE
- d'approuver les plans et le cahier des charges des travaux d'aménagement de la place de Tenneville.
- de choisir l'adjudication publique comme mode de passation de marché pour l'exécution des travaux.
- d'approuver les montants des travaux
- le projet définitif des travaux d'aménagement de la place de Tenneville comprenant les travaux d'égouttage, d'aménagement de la surface, des plantations, du réseau électrique, de l'éclairage public, de la fourniture de candélabres et foyers d'éclairage, de télédistribution, des frais d'études, de surveillance et de coordination sont arrêtés aux montants suivants :

Projet définitif : 684.788,55 €
Intervention du Développement rural : 451.258,66 €
Intervention du Service Plantation du SPW : 33.777,78 €
Intervention de la SPGE (égouttage) : 39.246,50 €
**Part communale : 160.595,61 €.**
- sollicite les aides accordées par le SPW et la SPGE.
- approuve le projet de modernisation de l'éclairage public de la place communale de Tenneville pour le montant estimatif de 7.324,10 € comprenant la réalisation des travaux.

**Complexes scolaires : projets de travaux prioritaires**

DECIDE d'introduire un dossier de demande de subvention dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux en faveur des bâtiments scolaires
Des travaux de mise en conformité des installations électriques, remplacement du revêtement du sol et rénovation des toiture plates au complexe scolaire de Champlon feront l'objet d'une demande de subsidiation. La dépense est estimée au montant de 178.636,73 € subsidiée à concurrence de 70%.

**Maison de village de Laneuville-au-bois : arrêt du cahier des charges, des conditions du marché et du devis estimatif**

DECIDE - d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Extension et aménagement de la maison de village de Laneuville-au-Bois".
Le montant estimé s'élève à 451.990,80 € hors TVA ou 546.908,87 €, 21% TVA comprise. Le montant total des travaux et honoraires est arrêté à la somme de 586.771,28 € (intervention Développement rural : 467 718,18 € - **Part communale : 116 929,55 €**).
- de choisir l'adjudication publique comme mode de passation du marché.
- de solliciter une subvention pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante.

**Renouvellement partiel des Conseils des fabriques d'église de Journal, Erneuville, Laneuville-au-bois et Tenneville**

Prend connaissance du renouvellement de la grande moitié des Conseils de fabrique.

**Adhésion au marché provincial de la fourniture d'énergie électrique**

Décide de prolonger l'adhésion au marché d'électricité provincial.

**VIVALIA : augmentation du capital**

Attendu que le montant de l'augmentation intéressant la Commune de Tenneville est fixé à 96.025 € dont est retranchée l'avance subordonnée dont bénéficie la Commune de Tenneville, soit 27.847,99 € ce qui donne une augmentation de capital de 68.177,01 € libérable à concurrence de 1/3 par an.
DECIDE :
D'accepter une augmentation de capital à VIVALIA d'un montant de 68.177,01 € libérable à concurrence de 1/3 par an.

**Travaux d'aménagement des locaux du CPAS : approbation de l'avenant n°1**

Décide
Article 1 : D'approuver l'avenant 1 du marché "CPAS - Aménagement des locaux" pour le montant total en plus de 16.647,98 € hors TVA ou 20.144,06 €, 21% TVA comprise.

**Equipement spécifique à l'éclairage des terrains de football pour l'intervention d'un hélicoptère médicalisé**

Vu le courrier nous adressé par le centre médical héliporté de Bras-sur-Lienne nous informant que pour les vols et opérations de nuit, les normes aéronautiques imposent aux pilotes d'hélicoptère de poser leur appareil sur des terrains adaptés pour un atterrissage sécurisé, le plus proche du lieu d'intervention ;
DECIDE :
Article 1 : d'autoriser le placement d'un système de balisage automatique de deux terrains de football situés sur le territoire de la commune de Tenneville, l'un au terrain de football principal de Tenneville et l'autre au terrain de football principal à Champlon;
Article 2 : la dépense est estimée au montant de 2.500 € TVAC par terrain soit 5.000 €.
Article 3 : de solliciter l'octroi de subsides estimés à 2000 € par terrain.
Article 4 : les services d'urgence et de secours agréés pourront bénéficier du système mis en place.

**Désignation de représentants de la population à l'ASBL « Centre sportif pluricommunal de Tenneville »**

Vu les candidatures présentées et à l'unanimité ;
Décide l'admission de MM. Bruno MARENNE et Léon ETIENNE en tant que membres de la société civile de l'ASBL « Centre sportif pluricommunal de Tenneville ».

**Acquisition d'un véhicule électrique : décision ferme**

Revu notre décision prise en séance du Conseil, en date du 23 avril 2009, décidant l'acquisition d'un véhicule électrique type Goupil avec benne basculante et batterie au lithium ;
Attendu que le véhicule équipé d'une benne basculante et rehausses peut être livré pour le montant de 51.489 € ;
DECIDE :
Article 1 : la décision d'acquisition du véhicule est confirmée.
Article 2 : la dépense est arrêtée au montant de 51.489 € taxes comprises.
Article 4 : sollicite les subsides au taux de 75% plafonnés au montant de 25.000 €.

**Demande(s) concession (s) au(x) cimetière(s)**

Une cellule au cimetière de Cens est octroyée

**Financement des travaux repris au budget extraordinaire pour l'année 2011**

DECIDE :
de traiter le marché relatif aux dépenses extraordinaires de l'exercice 2011 par procédure négociée sans publicité avec Dexia Banque S.A. selon les modalités prévues par le cahier spécial des charges adopté par le Conseil communal le 23/04/2009 ;
de solliciter l'Adjudicataire dudit marché afin qu'il communique une nouvelle offre sur base des estimations d'emprunts :
Emprunt d'une durée de 5 ans – Montant 100.000 €
Emprunt d'une durée de 20 ans – Montant 1.400.000 €

**Fixation du prix de l'eau**

Revu la décision prise par le Conseil en séance du 10 novembre 2010 fixant le prix de l'eau ;
Considérant que le SPF Economie autorise une hausse de prix limitée à 1,90 €/m³ soit le CVD calculé conformément au plan comptable uniformisé du secteur de l'eau en Région wallonne
DECIDE de fixer comme suit le prix de l'eau à partir de l'exercice 2012 :
Redevance 20 x CVD (1,90) + 30 x CVA en vigueur au 1er janvier de l'exercice considéré
Consommation :

| | |
|---|---|
| 0 à 30 m³ | 0,9500 € hors TVA + FSE en vigueur |
| 31 à 5000 m³ | 1,9000 € hors TVA + CVA et FSE en vigueur |
| 5000 m³ et + | 1,7100 € hors TVA + CVA et FSE en vigueur |

# Rappel du règlement général de police

**Affichage**

- Il est interdit d'apposer, de faire apposer ou de coller des affiches, tracts, autocollants ou papillons à tout endroit de l'espace public sans en avoir reçu l'autorisation du Bourgmestre et du propriétaire des lieux, ou en ne se conformant pas aux conditions déterminées dans l'acte d'autorisation.
- Les affiches, tracts, autocollants ou papillons apposés en contravention au présent règlement devront être enlevés à la première réquisition de la police, faute de quoi l'autorité procédera d'office à leur enlèvement aux frais, risques et périls du contrevenant.
- Il est interdit de coller ou suspendre des affiches sur la signalisation routière ou son support. Le placement d'une signalisation directionnelle temporaire pourra être autorisée par le Bourgmestre, aux conditions qu'il fixera dans son arrêté d'autorisation.

**Occupation privative de l'espace public**

- Quiconque aura procédé à l'exécution de travaux ou entreposé des matériaux ou engins sur la voie publique est tenu de remettre celle-ci dans l'état où elle se trouvait avant ces travaux, immédiatement après la fin des travaux ou de l'occupation de la voie publique

**Animaux**

- Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde même occasionnellement ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux :
  - n'incommodent pas le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs;
  - n'endommagent pas les plantations ou autres objets se trouvant tant sur l'espace public que sur terrain privé
- Tout propriétaire ou détenteur d'un chien est tenu de prendre les dispositions qui empêchent celui-ci de porter atteinte aux personnes, aux animaux et/ou aux biens d'autrui.

# Natura 2000: enquête publique reportée

Sur demande de la Région wallonne, l'enquête publique dans le cadre du projet d'arrêté de désignation des sites Natura 2000 est reportée à une date ultérieure, non communiquée.

# Distribution d'eau

En matière d'eau, les mesures de restrictions prises à la fin du mois de mai sont levées.
Tout gaspillage reste toutefois à éviter.
Pour les remplissages de piscines et pour tout besoin exceptionnel, veuillez contacter M. Francis Halkin au 0475 30 45 18.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

03/05/2011 Lucie, fille de Ludovic Bihain et Gwenaëlle Domalain, de Tenneville
23/05/2011 Laura, fille de Franck Raison et Sophie Dabe, d'Erneuville

## MARIAGE

25/06/11 Ludovic Collard et Virginie Renard, de Champlon

## DECES

15/06/11 Christian Laurent, de Champlon
17/06/11 Raymond Picard, époux de Marie-Claire Antoine, de Champlon
18/06/11 Bernadette Ansias, conjointe de Bernard Moreaux, de Champlon

# In memoriam Bernadette Ansias, institutrice primaire

Le 22 juin à 10h30

Quand arrive le printemps et que les jours commencent à rallonger, chaque année, nos classes primaires se lancent dans un rituel : celui du bricolage de la fête des mères. A cette occasion, Bernadette, tu n'étais jamais à court d'idées, et tu avais pris l'habitude de faire peindre à tes élèves des illustrations d'un ouvrage que tu appréciais particulièrement : le Petit Prince, d'Antoine de Saint-Exupéry. Il faut dire que tu partageais bien des points communs avec ce petit héros de la littérature. Comme lui, Bernadette, tu aimais la vie, comme lui, tu avais l'âme voyageuse et tu n'aimais pas rester en place. Comme lui, tu étais curieuse de tout et n'oubliais jamais de mêler poésie, bon sens et bonne humeur dans tes relations avec les autres.

Aujourd'hui, Bernadette, tu t'en vas. Il n'est pas toujours facile de trouver les mots pour dire au revoir à quelqu'un qu'on aime. Alors, nous avons décidé de le faire à ta façon, en utilisant les mots du Petit Prince, ces mots qui ont résonné dans ton cœur durant toute ta carrière d'enseignante.

*« Il faut exiger de chacun ce que chacun peut donner ».* Lors de son voyage, voilà le conseil que le roi donne au Petit Prince. Exiger de chacun ce que chacun peut donner, c'est la base de l'autorité. Ce conseil, si utile dans la vie d'une institutrice, tu l'avais bien compris, Bernadette. Pendant les quinze ans où tu as enseigné à Tenneville, tu t'es efforcée de faire naître chez chacun de tes élèves la curiosité, la créativité et la confiance en soi. Par ton dynamisme sans faille, par ton incroyable foi en chacun des enfants de ta classe, tu as fait grandir dans leur tête, dans leur corps et dans leur cœur des centaines de jeunes qui, aujourd'hui encore t'en sont tous reconnaissants.

*« C'est véritablement utile puisque c'est joli »*, se dit le Petit Prince en rencontrant l'allumeur de réverbère. Savoir reconnaître la beauté du monde qui nous entoure, la beauté d'une œuvre d'art, la poésie qui se cache derrière telle situation cocasse, telle tournure de phrase en wallon. Voilà qui a rendu ta vie plus belle, Bernadette. Tu étais une artiste, tu bouillonnais de projets que tu avais à cœur de réaliser. Que d'heures passées à t'investir dans les activités de nos écoles ou à faire découvrir le wallon à tes petits protégés. Que de discussions variées nous avons eues, sur tous les sujets. Que de plaisir tu avais à nous conter tes voyages aux côtés de Bernard, quel plaisir nous avions lorsque, pour nous, tu jouais la comédie sur la scène de la Dramatique de Cens.

*« C'est le seul qui ne me paraisse pas ridicule, poursuis le Petit Prince à propos de l'allumeur de réverbère. C'est sans doute parce qu'il s'occupe d'autre chose que de lui-même »*. S'il y a bien un trait de caractère qui te définit, Bernadette, c'est bien celui-là. Quoi qu'il puisse t'arriver, quel que puissent être tes problèmes du moment, ton attention était d'abord tournée vers les autres. Tu étais toujours prête à aider tes amis dans le besoin, que ce soit en mettant la main à la pâte ou simplement en lui prêtant une oreille attentive. Jusque au plus fort de la maladie qui t'accablait, tu as gardé ce souci pour ceux qui t'entouraient. Quelle leçon de courage tu nous as donnée à tous quand, malgré la douleur, malgré la peur qui devaient te tenailler, tu as continué à te consacrer le plus possible à tes élèves, à ton école et à tes collègues.

*« On ne voit bien qu'avec le coeur. L'essentiel est invisible pour les yeux ».* C'est le secret que le renard confie au Petit Prince et y a-t-il plus belle définition de l'amitié. Car, pour nous, Bernadette, tu es bien plus qu'une enseignante, bien plus qu'une collège… Tu es une amie, une amie fidèle et dévouée sur qui on pouvait toujours compter. Ta bonne humeur et ta joie de vivre ont été pour beaucoup d'entre nous un véritable bonheur. Sans ton rire malicieux, sans tes petits pas pressés dans les couloirs, notre école ne sera plus tout à fait la même. Mais sache que les liens que tu as su tisser avec chacun de nous, eux ne disparaîtront pas. Nous ne t'oublierons pas !

Terminons avec les derniers mots du Petit Prince, juste avant que celui-ci ne quitte l'aviateur pour retourner dans les étoiles : *« Tu auras de la peine. J'aurai l'air d'être mort, mais cela ne sera pas vrai… Et quand tu seras consolé, on se console toujours, tu seras content de m'avoir connu. Tu seras toujours mon ami. Tu auras envie de rire avec moi. Et tu ouvriras parfois ta fenêtre, comme ça, pour le plaisir… Et tes amis seront bien étonnés de te voir rire en regardant le ciel. Alors, tu leur diras :* "Oui, les étoiles, ça me fait toujours rire !" »

Nous sommes sûrs Bernadette que, comme le Petit Prince, tu as aujourd'hui rejoint les étoiles. De là haut, tu continues à veiller sur nous, comme tu l'as toujours fait. Chaque fois que nous regarderons celles-ci, chaque fois que nous rirons de bon cœur, tu seras là, au coin de notre cœur. Et petit à petit, bien nichée dans nos souvenirs, tu changeras en joie la peine immense que ton départ nous a causée, la joie de t'avoir connu. Pour cela, Bernadette, pour tout ce que tu étais, et pour tout ce que tu continueras à représenter pour nous, nous te disons, du fond du cœur, merci… Merci, Bernadette, et à bientôt, dans les étoiles…

Monique Duchamp, Bernadette Collard,
Nicolas Charlier, au nom des enseignants
et de la Commune

L'interview

# La Police de Tenneville : « Il ne faut pas avoir peur de nous contacter »

**Interview de Vincent GILET**, Inspecteur Principal de police, Chef du poste de police de proximité de Tenneville, représentant les policiers du poste de proximité de Tenneville.

**Vincent GILET, vous êtes entré en fonction depuis plusieurs mois maintenant à Tenneville. Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours ?**

J'ai 44 ans, cinq enfants et compte pas moins de 26 années de carrière policière. Liégeois d'origine, j'habite le village de Sinsin (commune de Somme-Leuze). Je suis entré à la Gendarmerie en juin 1985 en tant que cavalier, faisant donc ainsi partie de l'escorte royale à cheval. Fin 1991, j'opte pour la brigade de Marche-en-Famenne où j'apprends les nombreuses facettes du métier de gendarme de terrain.

De gauche à droite, les Inspecteurs Geudevert et Lourthie, l'Inspecteur principal Gilet, et les Inspecteurs Duverger et Belva.

Ensuite, de 2007 à 2008, retour sur les bancs d'école pour obtenir le grade d'Inspecteur Principal puis retour à Marche pour y exercer les fonctions de Chef de poste adjoint et ensuite Chef de poste faisant fonction. Depuis ce 01/01/2011, je suis le nouveau Chef du poste de Tenneville.

**Pouvez-vous décrire le poste de Tenneville ?**

Le poste de Police de Tenneville est toujours situé sur la N4, route de la Barrière n° 80. Le bâtiment est occupé par deux services différents : le service de circulation de la Zone de Police Famenne-Ardenne et le poste de Police de proximité de Tenneville. Le service de circulation, qui sera amené à déménager prochainement vers le nouveau poste de Police de Marche-en-Famenne, est un service composé de six policiers dont les missions sont principalement axées sur la sécurité routière.

Quant au poste de Tenneville, il se compose de cinq policiers dont deux agents de quartier, les Inspecteurs Roger Lourthie (pensionné dès ce 1er juillet 2011) et Guy Duverger, ainsi que deux agents d'interventions, les Inspecteurs Laurent Geudevert et Christophe Belva.

En ce qui me concerne, outre mes fonctions de chef de service, je travaille dans ces deux composantes que je ne veux pas distinctes mais complémentaires, et en toute polyvalence. Nous sommes dotés de deux véhicules, un combi et un véhicule de type « 4 x 4 » équipés de manière à pouvoir faire face à tous types d'interventions.

**Quel est le rôle de la police locale ?**

Un poste de proximité se doit d'être en contact avec la population. De ce fait, nous nous devons d'être visibles et présents sur le terrain, sur la commune. Nos deux agents de quartier tiennent ce rôle spécifique de contact particulier ; ils sont accessibles via les gsm suivants : 0470/860.487 et 488. Ils sont là pour régler n'importe quel souci quotidien et/ou grave.

Les agents d'interventions assurent quant à eux une « permanence mobile », ils ont donc un rôle davantage réactif, en assumant notamment les missions confiées par la centrale 101 d'Arlon ou de notre Direction des Opérations de Marche. Ceci comprend les constats divers, résolution de problèmes, surveillances et autres missions.

Pour être complet, précisons que le poste de Tenneville fait partie de la Zone de Police Famenne-Ardenne (douze communes) et, qu'en interventions, nous travaillons prioritairement sur trois de ces communes soit Tenneville, Nassogne et Marche-en-Famenne.

**Quelles sont vos priorités essentielles ?**

La visibilité, l'accessibilité et la proximité. Il est important d'être vu partout dans nos villages et hameaux car la prévention… c'est ça !

Les patrouilles nous permettent d'observer, de rechercher, de constater tous types d'infractions, délits ou crimes allant notamment du dépôt clandestin, agissements suspects ou bien plus graves. Policiers en uniformes, nous sommes ainsi vus de nos concitoyens, accessibles et abordables. Le lien social citoyens/police est essentiel.

**Quels sont vos atouts ?**
La disponibilité de chaque policier du poste, leur ancienneté et donc leurs connaissances, leurs formations, l'orientation de chacun vers le « service à autrui ». L'un d'entre eux est né du cru : l'Inspecteur Belva. Ce dernier est en outre conseiller en techno-prévention et peut vous aider, gratuitement, en toute situation, à mieux vous préserver contre les vols.
En matière de législation sur la possession/détention d'arme(s), l'Inspecteur Duverger sera votre conseiller. Au sujet de la législation du Code de la route, l'Inspecteur Geudevert est l'expert.
Quant à l'Inspecteur Roger Lourthie, après avoir presté 40 ans de service (dont 35 à Tenneville), il est notre sage, celui qui connaît quasiment tout, de tout et de tout le monde, l'élément pondérateur ; sa retraite prochaine est bien méritée !
Ensuite, une confiance établie entre autorités administratives (le Bourgmestre, M. Marc Gauthier), judiciaires (Mme. Dessoy, Procureur du Roi de et à Marche-en-Famenne) et le Chef de corps de la Zone de police (M. Marcel Guissard – commissaire divisionnaire).

**Quels sont vos projets ?**
Continuer à aller de l'avant et profiter au maximum des qualités et spécificités des policiers du poste. Etre orienté en permanence vers les priorités du Plan zonal de sécurité soit la lutte contre les vols dans les habitations et les commerces, contre l'insécurité routière, contre les nuisances (tapage, dépôts clandestins, etc), et contre les stupéfiants en général. Donc, en somme: visibilité, proximité, contacts.
Il est également acquis qu'outre nos heures d'ouverture et d'accueil, soit du lundi au vendredi de 8 à 12h, personne ne restera devant une porte fermée si un policier du poste de Tenneville y est présent ! Je puis vous dire également, comme exposé au Collège communal, que nous participerons activement à la journée « Place aux Enfants » et que nous comptons également organiser, au bénéfice de la population, une journée ou un week-end « Portes-ouvertes » du poste de police. Nous mettons également sur pied des plans d'action propres au poste dont notamment des contrôles routiers, des patrouilles de visibilité, le placement du radar préventif voire répressif à certains endroits.

**Y a-t-il un type de criminalité qui touche plus particulièrement une commune rurale comme Tenneville ?**
Non. Certes, la criminalité n'est heureusement pas la même que dans les communes semi-rurales ou urbaines nous entourant mais notre mission est de rester vigilant car deux grands axes (la RN 4 et la RN 89) traversent notre commune composées de villages et hameaux. Nous devons donc être d'autant plus attentifs à cet aspect de diversité géographique. A ce sujet, indiquons que c'est là que le citoyen est important. Pour nous, chacun d'entre vous est nos yeux et nos oreilles, parce qu'ensemble, vous êtes bien plus nombreux que nous. Il faut que ce lien entre la Police de proximité et la population soit un lien de confiance mutuelle.

**Une conclusion ?**
La Police est avant tout un service de secours et d'assistance. Nous sommes donc accessibles à tous 24h/24 via le n° 101, et au poste de Tenneville pendant nos heures d'ouverture, ou en dehors de celles-ci, via les numéros de gsm des agents de quartier (lire plus haut).
Soyons aussi honnête, la police a également un devoir de recherche et de poursuite de toute infraction au Code pénal, Code de la route, etc… même si notre première préoccupation est d'aider, préserver et renseigner autrui.
Mais n'oubliez pas… si vous remarquez quelque chose d'étrange, ou êtes témoins d'une situation urgente, il ne faut surtout pas avoir peur de nous contacter soit via le 101, soit au poste de Tenneville : 084/410.080.
Nous sommes attentifs et à l'écoute de tout élément ou information.

## « Le Soleil…Parlons-en ! »

Campagne d'information et de sensibilisation aux risques liés à une exposition excessive au soleil

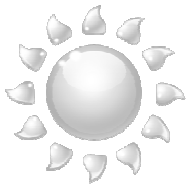

Le soleil fait partie de notre vie et nous sommes très nombreux à vouloir tirer profit de ses bienfaits : teint hâlé, dopage de notre moral, synthèse de vitamine D, etc.
Or, **une exposition excessive au soleil présente des risques** occasionnant un vieillissement prématuré de la peau et des pathologies diverses susceptibles de développer un mélanome/d'accélérer le développement d'un mélanome.

Dans ce contexte, l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg lance une campagne d'information et de sensibilisation de la population.

Une **brochure complète** de conseils et diverses informations comme les types de peau, le choix d'une crème solaire, son application, les protections supplémentaires, etc, est disponible, sur simple demande, **à l'Observatoire de la Santé ou téléchargeable sur le site de la Province de Luxembourg (Santé/Prévention Santé/Observatoire de la Santé/Programme d'actions/Prévention Soleil)**

Province de Luxembourg

**OBSERVATOIRE DE LA SANTE**
**Rue de la Station, 49 – 6900 MARLOIE**
**Tél : 084 31 05 05 Fax : 084 31 18 38**
**Mail : obs.sante@province.luxembourg.be**
**www.province.luxembourg.be**

Prévention Santé

# Emploi – Avis

## La Commune de Tenneville lance deux avis de recrutement

### - Recrutement d'un(e) auxiliaire professionnel(le)

pour le nettoyage des écoles de l'entité de Tenneville

Mission : nettoyage des locaux scolaires et surveillance des enfants
Contrat à durée déterminée débutant le 15.08.2011 jusqu'au 30.06.2012 à raison de 19 h/semaine
La personne devra être dans les conditions APE – Echelle E1 (min. 13169,59 - max.15802,25).

### - Recrutement d'un(e) assistant(e) à l'institutrice maternelle pour les écoles de l'entité de Tenneville

Mission : seconder les instituteurs(trices) maternel(le)s lors de l'accueil des enfants dans des activités en groupes restreints, en ateliers. Participer à l'encadrement des repas, à la surveillance des siestes et des temps libres.
Qualification : puéricultrice, CESS, CESI
Contrat à durée déterminée débutant le 01.09.2011 jusqu'au 30.06.2012 à raison de 30,24 h/ semaine
La personne devra être dans les conditions PTP.

Candidature
La candidature manuscrite contiendra la motivation du (de la) candidat(e)
La candidature sera introduite, avec les documents requis, « passeport APE ou PTP/ C63.3PTP » délivrés par le Forem ou l'Onem suivant le formulaire, CV et **copie des diplômes**, sous pli recommandé à la poste ou déposée à l'administration communale contre accusé de réception, à Monsieur le Bourgmestre de Tenneville, route de Bastogne n°1 à 6970 Tenneville pour le vendredi 15 juillet 2011 à 11 heures.
Les renseignements complémentaires et les conditions peuvent être obtenus en contactant le secrétaire communal durant les heures normales de bureau 084/45.00.40

Conseil des Aînés « AIMER LA VIE »

*Feuillet central détachable*

# INVITATION AU DINER DES SENIORS 5 OCTOBRE 2011

Cette année et pour la 19ème fois, le Centre Public d'Action Sociale de Tenneville a le plaisir de vous convier à la réception que ses membres organisent **le mercredi 05 octobre 2011 à 11 h 30 à la salle « Le Foyer » à Tenneville**

Au programme, nous vous proposons le repas traditionnel ainsi qu'une animation avec chansons et musique d'autrefois.

Afin de pouvoir assurer la bonne organisation et le bon déroulement de cette journée, nous souhaiterions connaître le nombre de participants. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir **nous retourner le talon de participation** que vous trouverez ci-dessous **ou** de **nous téléphoner** au 084 /45 00 45 ( de 9 h à 11h30) – 084/37 02 10 pour le **mardi 20 septembre 2011 au plus tard.**

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, agréez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne LAURENT-GREGOIRE
**Présidente du CPAS**

Talon à retourner avant le 20/09/2011 à l'adresse suivante :
CPAS - Journée des Seniors – Au Gris Han - n° 1 - 6970 Tenneville

| | Prénom : | Nom : |
|---|---|---|
| O Madame | ..... | ..... |
| O Monsieur | ..... | ..... |

Rue : ..... n°.....

à .....

Tél. : 084/..... GSM : .....

participera au repas du 05/10/2011

(*) dispose d'un moyen de locomotion

(*) ne dispose pas d'un moyen de locomotion et ne connaît personne pour la prise en charge du trajet.

Editeur responsable A. Laurent-Grégoire

# Succès pour la journée intergénérationnelle dans nos écoles

Cette journée du mercredi 1er juin était organisée par les conseils communaux des aînés et des enfants avec le soutien de l'équipe enseignante. L'équipe a pu compter sur de nombreux participants de part et d'autre, au four et au moulin.

Certains membres du conseil des aînés ont présenté des ateliers dans les différentes classes. Il s'agit de Jeanne Maucq (dentelle), Michel Guillaume (pêche), Léon Ringlet (contes), Mme Grevesse et André Remy (présentation de l'entreprise Marcassou), Louis Englebert (vannerie), Mme Foulon (classe d'antan), Maddy Detaille (vannerie), Paula Corbelle (dentelle) et Julia Dupont (contes).

Le barbecue de midi, préparé par les aînés, a permis de poursuivre la journée avec un surplus d'énergie. L'après-midi, l'échange s'est effectué dans le sens inverse. Wifi, Wii, connect, Xbox, PC... autant de choses qu'ont expliqué les élèves de nos écoles à leurs aînés.

L'exposition de photos en a fait sourire quelques uns et a rappelé beaucoup de souvenirs à d'autres. Pour parfaire cette journée, les jeux en bois d'antan ont ravi toutes les générations. Et c'est avec un grand sourire que tous les participants se sont donné rendez-vous dans deux ans. Encore un tout grand merci à tous pour cette superbe manifestation.

Anne Laurent-Grégoire, présidente du CCCA

## Envie de vous investir dans un projet de solidarité?

CROIX-ROUGE de Belgique

**La Maison Croix-Rouge Nord-Ardennes (Nassogne – Tenneville – La Roche) recherche des** volontaires pour son activité Hestia **– accompagnement et soutien relationnel à domicile.**

*La Croix-Rouge s'engage à former ses volontaires !*

Intéressé(e)? N'hésitez-pas à contacter :

CROIX-ROUGE de Belgique

Jacqueline Paquet – 0495 92 45 83 - jacqueline.paquet@hotmail.fr

## Envie de participer à un projet de solidarité ?

CROIX-ROUGE de Belgique

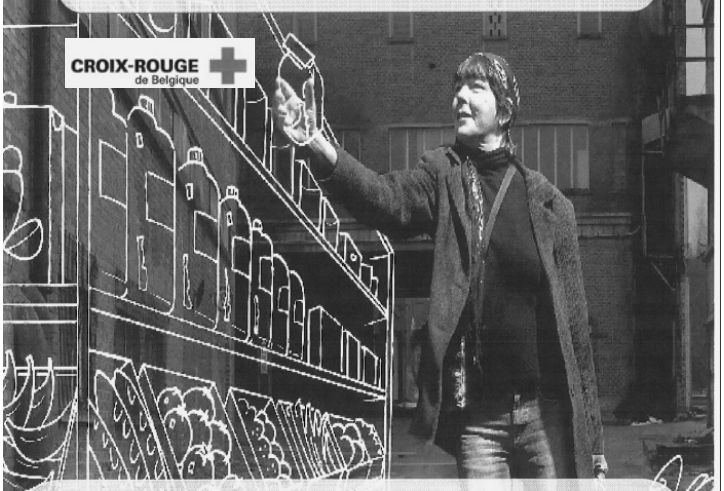

Venez rejoindre notre équipe de volontaires !

La Maison Croix-Rouge Nord-Ardennes ouvre une épicerie sociale à La Roche-en-Ardenne et recrute de nouveaux volontaires.

Intéressé(e) ? N'hésitez pas à contacter :

Jacqueline Paquet - 0495 92 45 83 - jacqueline.paquet@hotmail.fr

Philippe Dumont - 0494 33 28 12 - philippe.dumont@gmx.fr

www.croix-rouge.be

CROIX-ROUGE de Belgique

# NOS AIDES MISES A VOTRE DISPOSITION

**Handicontact**

L'aide individuelle à l'intégration (aide matérielle), aides technique, aménagement, aides aux soins, aide aux aidant proches, aide administrative, etc.

Personne de contact :

- Micheline Sibret (administration communale) : 084/450045
- Le numéro Vert de l'AWIPH : 0800/16061

Aide aux familles et aux personnes âgées.

**Service de prêt de matériel sanitaire.**

**Distributions de repas chauds.**

**Aides familiales et aides ménagères.**

**Surveillance et accompagnement des malades.**

**Aides dans le cadre de démarches administratives (pension, handicap, décès...).**

**Televigilance.**

De nombreux services sont mis à votre disposition.

Administration communale : 084/450045

CPAS : 084/370210

## Souper de fin de championnat de Tenneville Sport

C'est avec un réel plaisir que le Président, le comité, le staff sportif et les bénévoles de Tenneville Sport ont fêté leurs équipes championnes, les réserves et les cadets, lors de leur traditionnel souper de fin de championnat.

Nous éprouvons un vif intérêt pour l'ensemble de nos équipes. Nous leur souhaitons de bonnes vacances et un bon championnat 2011-2012.

**Le 20 juillet à 20h**
Grand match
**GIVRY-BERCHEUX**
Bienvenue à tous !
(Org. : Tenneville Sport)

Le Président et le comité de Tenneville Sport

7 AOUT 2011

CIRCUIT de HIVES LA ROCHE

Entraînements dès 8h45
1ère course à 11h00
3 manches de 8 courses
* 70 pilotes *

44e AUTO-CROSS KART-CROSS

Entrée: 5€ • -12 ans gratuit
Organisé par l'Ecurie "Li Skiron" a.s.b.l.
www.liskiron.be tél./fax: +32 (0)84 45 56 11



Bik'ER VTT ERNEUVILLE

**ERNEUVILLE**
**(TENNEVILLE)**

**DIMANCHE 21 AOUT 2011**

**14 ème RANDO VTT DES CHAFFIONS**

Circuits: 15 - 25 –35 Kms familial

Circuits: 45 - 60 - 70 - 80 Kms sportif

Départs: de 7h30 à 11h

Ravitaillements– Lavage vélos-Douches

*Une organisation du club des jeunes « Les chaffions » et du Bik'Er Vtt Erneuville !!*

Informations:
DEHARD D. Tél. 0473-25 50 19 / 084-45 60 15
MALARME F.. Tél. 0474-73 61 65

E-mail: daniel.dehard@skynet.be
Website: www.vtt-erneuville.be

Adeps

**20e MARCHE ADEPS**

Circuits boisés de 5-10-15-20 Kms

Départs: de 7h30 à 16h

Informations:
BARVAUX M. Tél. 084-45 57 24 / 0472 06 69 07
DEHARD D. Tél. 0473-25 50 19
Website: www.leschaffions.be

**Petite restauration - Barbecue**

Ed. resp. DEHARD D.

# Les promenades de l'été

## ⑧ La Converserie

- Départ : Laneuville-au-Bois
- 6,30 km
- 1h35



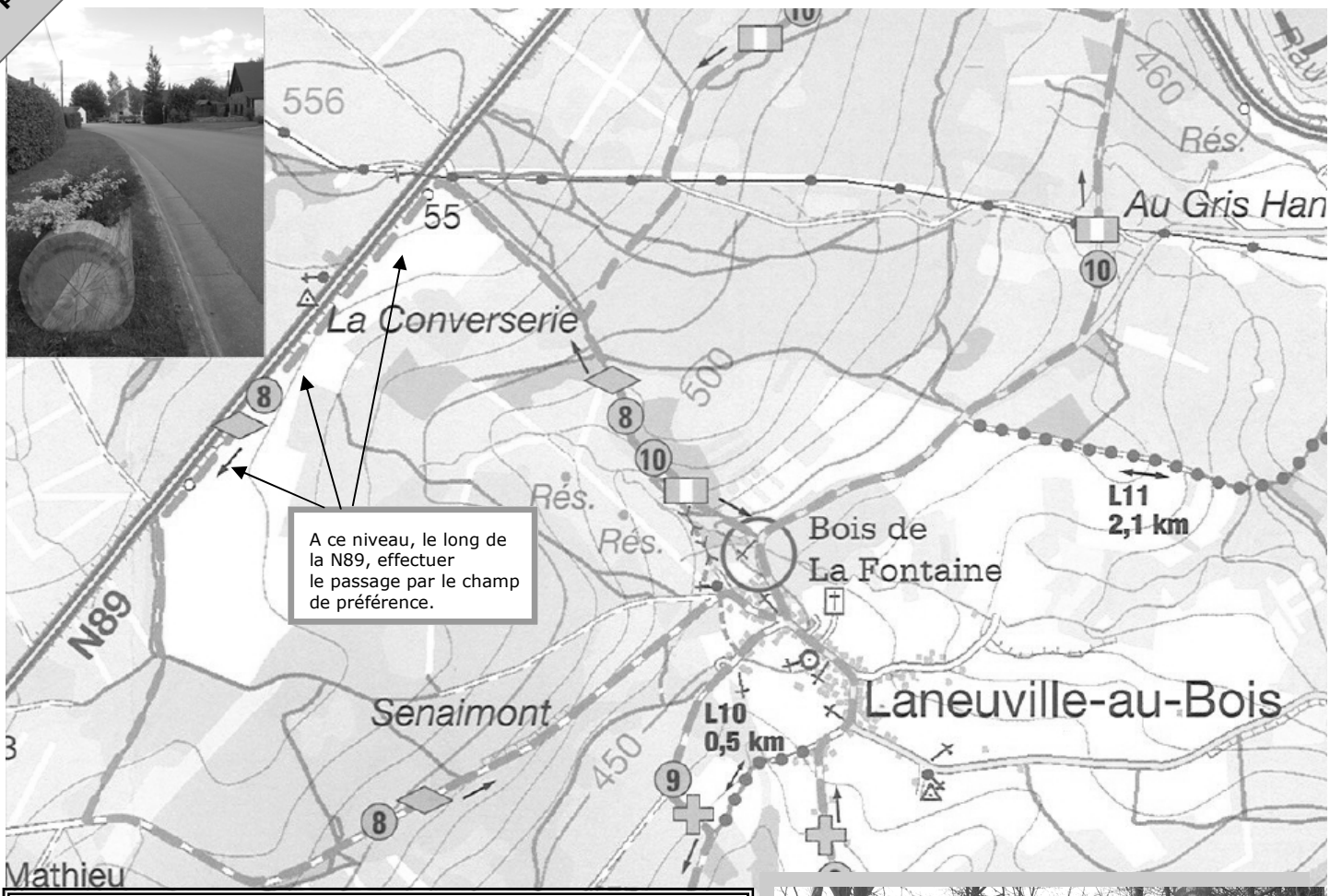


Le début du parcours s'effectue à la maison de village de Laneuville-au-Bois. Prendre la direction de Tenneville pendant quelques dizaines de mètres, puis bifurquer sur la gauche et emprunter le chemin passant devant la dernière maison du village.

Le début du parcours monte vers la clairière de la Converserie. Le temps d'une pause de quelques minutes sur l'aire de la Rouge Croix (lire ci-contre), les panneaux d'indication emmènent le promeneur le long du champ des moutons du projet LIFE, jusqu'à la bergerie.

Ensuite, retour dans les bois, direction la Barrière Mathieu. Le chemin débouche à quelques centaines de mètres de cette dernière et invite le promeneur à redescendre vers le village.

A ne pas manquer, sur cette dernière portion de promenade, la zone de vision des « Amonys », sur la droite, en redescendant vers Laneuville-au-Bois, à environ 1 km du village. Elle permet au public d'observer dans des conditions optimales la flore et la faune des environs.

**Veillez à bien vous équiper et à toujours vous munir d'une carte.**
**Les cartes des promenades de Tenneville sont disponibles au Syndicat d'Initiative (084 45 54 26) ou dans les commerces de la commune.**

Une côte d'un peu plus d'un kilomètre en direction de la rouge croix constitue le début de cette promenade.

# Patrimoine : la Rouge Croix et la Converserie

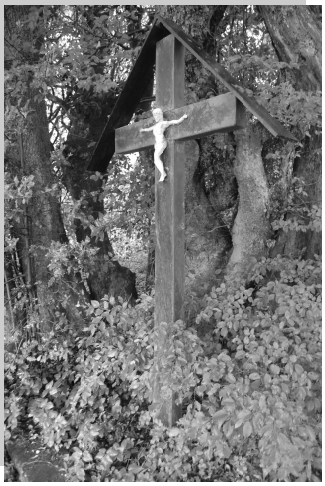

La rouge croix, le long de la Nationale 89, dans le sens Champlon-Saint-Hubert, à proximité de la borne kilométrique 55.

Les croix rouges sont des croix très anciennes dont l'origine remonterait au Moyen-Age, peut-être avant. Elles servaient de points de repère aux carrefours importants. Ici, deux chemins se croisent : la route La Roche-Saint-Hubert et l'ancien chemin Marche-Grune-Lavacherie-Amberloup. La Rouge Croix, ou « Rotch' Creu » en wallon, fut fréquentée pendant des siècles par les pèlerins dont c'était la dernière halte avant le bourg de Saint-Hubert. La Rouge Croix marque l'emplacement où la croyance populaire situe l'apparition du cerf crucifère à celui qui deviendra Saint-Hubert (mort en 727).

Après la Deuxième Guerre, la croix était tombée en décrépitude, irrécupérable. Une nouvelle croix est érigée le 3 novembre 1949, jour de la fête de la Saint-Hubert, à l'initiative de l'abbé P. Châlon, fondateur de la troupe scoute de Saint-Hubert. C'est à pied que les scouts ont fait le pèlerinage jusqu'au site en portant la croix. En 1992, dans le cadre de l'année du patrimoine, la croix a été restaurée, le site aménagé et un panneau documentaire installé sur le parking en face appelé « aire de la Rouge Croix ». Lors de cette rénovation, une nouvelle croix, plus élancée et inspirée d'une croix plus ancienne connue par une carte postale du début du siècle, a été installée.

Vers 1135, dans la clairière défrichée autour de la Rouge Croix, la comtesse Mathilde de La Roche fit construire une chapelle et un hospice pour accueillir les pèlerins qui allaient vénérer Saint-Hubert. En 1152, son fils Henri de La Roche fit don de l'ensemble à l'abbaye de Saint-Hubert, à charge aux moines de desservir la chapelle et d'accueillir les pauvres et les pèlerins. La ferme hospice fut exploitée par les moines convers (d'où le terme « Converserie ») pendant quatre siècles. A partir du XVIe siècle, elle est confiée à des domestiques ou louée à des particuliers. Primitivement construite en bois et torchis, elle est rebâtie au XVIIIe siècle en moëllons. Actuellement, seule subsiste l'ancienne ferme des moines (perpendiculaire à la route), agrandie d'une aile en équerre.

# Nature : les abeilles et les guêpes

## Abeilles et guêpes, des amies pourtant bien sympathiques...

Noire, lignée de jaune, elle vole de fleur en fleur, tourne autour de nous, cherche à se poser...: « Maman, y'a une guêpe, je vais me faire piquer...! »

Bien connues pour l'embarras qu'elles représentent, les abeilles, les guêpes et autres bestioles volantes faisant un peu de bruit rentrent souvent dans le même sac... celui de l'aspirateur! Et pourtant...

Ces insectes volants se fichent pas mal de toi! Ils existaient bien avant que l'homme ne montre le bout du nez sur terre et n'ont pas besoin de nous pour se débrouiller... Que du contraire!
Par contre, nous, hommes, femmes et enfants serions vite démunis si toutes ces petites bestioles venaient à disparaître... Qui polliniserait nos fleurs : plus de pommes, courgettes, tomates ou prunes...! Presque plus personne pour détruire certains ravageurs : bonjour pucerons ou chenilles...!

Les apiculteurs se plaignent de la disparition des abeilles sociales. Ils expliquent que sans elles, la vie sur terre pourrait bel et bien disparaître. Sais-tu qu'Albert Einstein, décédé en 1955, aurait déjà dit alors : *«Sans abeilles, plus de pollinisation, plus de plantes, plus d'animaux, plus d'hommes. Si les abeilles venaient à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années devant lui.»*
Alors, plutôt que de faire la chasse à certains insectes mal connus et souvent inoffensifs, regarde comment ils vivent et se comportent, entre dans leur univers. Les comprendre et les connaître te permettra de les apprivoiser... Une fois de plus, c'est de protection qu'il faut parler!

Nous connaissons principalement l'abeille domestique, élevée dans les ruches. Elle fabrique du miel, mais - c'est bien vrai et très embêtant! – elle peut piquer lorsqu'elle se sent menacée. La guêpe, tu vois, celle qui tourne autour de la table lorsque tu dînes dehors au mois d'août; elle aussi pique de temps en temps. Toutes deux donnent mauvaise réputation à des centaines d'insectes d'autres espèces que nous connaissons mal et qui finissent sous la tapette alors qu'ils ne feraient pas de mal... à une mouche!

Or ces milliers d'autres espèces butinent, récoltent nectar ou pollen dans les fleurs, cherchent à se loger et vivent dans notre jardin.

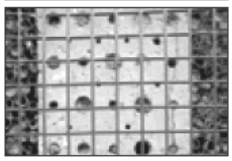

### Certaines abeilles pondent dans des nids qu'elles construisent de différentes façons :

- en creusant une cavité dans les sols de sable ou de pierre. Elles fabriquent des parois de fin «papier» avec leur langue et s'y établissent pour y pondre;
- en maçonnant un nid dans le trou d'un mur ou d'un rocher avec de la boue composée de grains d'argile, de salive et de nectar;
- en s'installant dans les arbres creux, elles profitent des cavités;
- en forant une galerie dans le bois mort (mais jamais dans le bois en bon état);
- en s'installant dans une coquille d'escargot abandonnée dont elles rebouchent l'entrée;
- en se bâtissant, à l'aide de glandes produisant de la cire, de petites cellules bien isolées.

Tu as peut-être déjà vu des nichoirs à abeilles solitaires : ce sont ces tiges creuses ou tiges à mœlle (ronce, sureau, framboisier, rosier...) d'une dizaine de centimètres de long, entassées dans une boîte ou liées en petits fagots. Les abeilles les apprécient car ils reproduisent bien ce qu'elles cherchent dans la nature.

*Source : PNDO*

# Kermesse d'Erneuville

## Vendredi 1er juillet

**Bal des Chaffions** animé par Macumba. Entrée gratuite jusque 23h30

## Samedi 2 juillet

Dès 13h30, **tournoi de mini-foot**.
Présence des équipes (max. 8 personnes) souhaitée pour 13h.
Inscriptions auprès de Sébastien Ansias (0497 02 39 33) - 25 € avec 15 tickets offerts

Dès 22h **« Black and Pink Party »** animé par Macumba

## Dimanche 3 juillet

Dès 11h, **apéro offert**.
Dès 14h, **Kicker géant** Présence des équipes souhaitée pour 13h30.
Inscriptions auprès de Stéphanie Ansias (0495 94 02 99) - 25 € avec 15 tickets offerts

Dès 18h, **jambon à la broche** (12,5 €) ou **barbecue** (10 €).
Inscriptions auprès de Nathalie Loffet (0497 24 62 60)

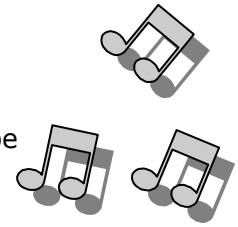

20h, **concert des Préférences**
Dès 21h30, **blind test musical** équipes de 6 à 8 personnes
Inscriptions auprès de Vinciane Buchet (0497 93 85 55) 12 € par équipe
22h30 : **Ambiance musicale**

## Mardi 5 juillet

**Traditionnel bal de clôture** animé par Michel Meyer. Entrée gratuite

# Kermesse de Cens

**SAMEDI 9 JUILLET**

Soirée bières spéciales
Dès 21h

**DIMANCHE 10 JUILLET**

Dès 11h apéritif

A partir de 12h30, barbecue géant
Réservations au 084 45 58 04

Château gonflable
Pétanque
Jeu du clou

# Kermesse des Gazettes - Champlon

**Vendredi 29 juillet**
Bal

**Samedi 30 juillet**
Pétanque
- début du tournoi à 13h30 (inscriptions)
- en doublette / 5€ par personne
- bar et barbecue
- de nombreux lots
- fil rouge : un gros lot à remporter

Bal

**Dimanche 31 juillet**
Coupe du monde du jeu du clou
- Compétition homme et femme
- Début de la compétition : 13h30

Dégustation de bières spéciales et petite restauration

**Mardi 2 août**
Bal de clôture avec Michel Meyer - ENTREE GRATUITE

# Echec à l'échec - du 1 au 12 août 2011

***Vous éprouvez des difficultés scolaires,***
***vous désirez un coup de pouce***
***pour préparer vos examens de septembre,***
***pour rédiger un travail de vacances,***
***pour commencer votre année scolaire sur de bonnes bases***
***ou simplement pour vous perfectionner.***

**Les ateliers « échec à l'échec » d'ARLON, VIRTON, NEUFCHATEAU, PALISEUL, BASTOGNE, MARCHE et LA ROCHE, sous l'égide des « Jeunesses scientifiques de Belgique » vous proposent des cours dans les branches des matières générales de l'enseignement secondaire.**
**Les élèves venant de tous les réseaux pourront bénéficier, dans chacun des centres, de l'aide d'une dizaine de professeurs expérimentés qui veilleront également à leur rendre confiance en leurs moyens.**

**Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions :**

**LA ROCHE : SEUL CENTRE où pour les élèves non-rochois, l'horaire est établi en fonction des transports en commun ou du co-voiturage parents-professeurs.**
**Contactez André NICLOUX , rue Rompré 17 – 6980 LA ROCHE EN ARDENNE.**
**Tél : 084/41.24.14 (de préférence le soir).**

## Dans quels cours ?

En 6ème primaire : Français (et un cours d'orthographe. Possibilités en Néerlandais et Anglais, Mathématique.
En 1ère et 2ème années : Français (Grammaire et Orthographe) - Mathématique ( Algèbre et Géométrie) - Anglais - Néerlandais - Sciences.
En 3ème et 4ème années : Français - Mathématique - Anglais - Néerlandais - Chimie - Physique - Biologie.
En 5ème et 6ème années : Français - Mathématique (Analyse, Géométrie et/ou Trigonométrie) - Anglais - Néerlandais - Chimie - Physique -Biologie.

*Sous la direction d'un animateur expérimenté, les élèves sont regroupés par année et par branche. Les groupes sont limités à un maximum de dix élèves.*

*Pendant dix jours et à raison de 1h¼ par jour et par branche, les élèves ont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes qui ont les mêmes difficultés scolaires.*
*La mise en commun de ces difficultés est généralement source de progrès.*

*Participation aux frais pour l'ensemble d'une session : 70 € par branche,* ***tout compris.***

Si vous êtes intéressés par la session « Echec à l'échec », vous pouvez aussi contacter :

**Jeunesses Scientifiques de Belgique,**
15-17, avenue Latérale - 1180 Bruxelles
**e-mail**: info@jsb.be - **Tél** 02/537 03 25 - **Fax** 02/537 08 02.

Manifestations

# Fête du Foyer des Jeunes de Tenneville
# 12 - 13 - 14 et 16 août 2011

**VENDREDI 12 AOUT 2011**

Bal d'ouverture « **Soirée Russe** »
(trochka, vodka virus,…)
animé par **MACUMBA**.
**Entrée *4 euros*** (gratuit avant 22h)

**SAMEDI 13 AOUT 2011**

**19h15 : Messe** sur le site de la Vieille Eglise ;
**20h :** Souper « **cochon à la broche** » plus ses accompagnements ***(PAF 13 euros)***. L'apéritif est offert par le Foyer des Jeunes.
*Renseignements et réservations* :
Sandra Wilvers 0498/37.78.55
**21h : Bal année 80** au Foyer des Jeunes animé par l'Orchestre « **Harmony** », ***entrée gratuite ;***
**22h30** : **Feu d'artifice ;**
**23h :** Grand **bal des Jeunes** animé par **MACUMBA**, ***entrée 5 euros ;***
Animations diverses durant la soirée.

**DIMANCHE 14 AOUT 2011**

**14h : Brocante** – emplacement gratuit
*Renseignements et inscriptions* :
François Wilvers 0472/72.53.48
**14h : Base-Ball** (possibilité de prendre une douche)
*Renseignements et inscriptions* :
Sandra Wilvers 0498/37.78.55
**19h :** Souper « **assiette ardennaise** », suivi d'un **KARAOKE** avec animation musicale (***PAF 5euros***)
*Renseignements et inscriptions* :
Sandra Etienne 0498/20.19.67

**MARDI 16 AOUT 2011**

**Bal de clôture**
animé par **MICHEL MEYER**,
***entrée gratuite***.

# KERMESSE DE JOURNAL

ORGANISÉE PAR
LES GAZETTES—AU PRÉ DES AULNES

**Samedi 27 août dès 19h**

Soirée ambiance détendue
Bougies, lumière tamisée,
musique de circonstance,
bière artisanale, saucisson,
fromage, etc.
ENTREE GRATUITE

**Dimanche 28 août dès 14h**

Rallye pédestre
Départ de 14 à 16h – rens. au 0496/908.789 – Adulte : 4 € - moins de 15 ans : gratuit - seul ou en équipe - 6 à 8 km

Jambon à la broche
Dès 18h30 - réservations au 0497/906710 - Adultes 13 € - enfants 8 €

Animation par Babette et les z'amusettes dès 21h

Police

Zone de police Famenne-Ardenne
www.policefamenne-ardenne.be

PSSP
pssp.marche.be

Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention a réalisé en collaboration avec la zone de police Famenne-Ardenne deux vade-mecum particulièrement utiles en cette saison estivale.

Ils sont destinés à vous aider dans les différentes démarches nécessaires et à vous informer sur vos responsabilités si vous souhaitez accueillir un camp de jeunes ou organiser un évènement festif.

**Le vade-mecum « Camps de jeunes »**

(disponible sur les sites des communes de la zone, du PSSP et de la zone de police)

Composé d'informations légales, de conseils et de bonnes pratiques, vous y trouverez notamment toutes les informations et les documents nécessaires, par exemple la demande d'agrément d'un terrain ou d'une construction pour y installer un camp.

**Le vade-mecum « Organisation d'évènements »**

Vous souhaitez organiser un évènement (bal, soirée, concert, écran géant,…) et vous vous posez des questions quant à sa préparation, à son déroulement et à vos responsabilités…

Le site **http://vademecum.marche.be** a été spécialement créé pour vous aider.

Vous y trouverez un module interactif vous permettant de cibler au mieux votre activité et d'obtenir ainsi des informations concrètes et adaptées à votre type d'activité et à la commune de la zone de police où elle se déroulera.

***La zone de police Famenne-Ardenne, souhaitant améliorer l'accueil des camps scouts et la convivialité entre ces camps, et entre les manifestations festives et la population locale, vous invite à consulter ces deux outils et à en suivre les conseils.***

## Merci pour votre générosité !

Un grand merci à vous tous qui avez acheté un produit TELEVIE, aux participants au concours de couyon à Tenneville le 24 avril, à tous les commerçants pour les lots du concours et de la tombola ainsi qu'au comité du Foyer des jeunes pour le service impeccable le dimanche du concours.

A Gisèle, un grand bravo pour la vente des produits et les buches, ce qui lui a permis de récolter à elle seule la somme de 4420 €.

Tout cela nous a permis de verser la somme de 16 005 € pour le TELEVIE 2011.

Encore merci à vous tous et rendez-vous en 2012.

Jean Picard

## DON DE SANG

**Vendredi 12/08/2011**
**16h30-19h30**
**Salle le Foyer**
**Tenneville**

CROIX-ROUGE de BELGIQUE

## Bravo aux gagnantes du concours de l'Office des Produits Wallons

Alicia Tinant et Mme Parot, de Champlon, sont les gagnantes du concours organisé lors du marché des produits wallons à Champlon le 15 mai dernier. Elles remportent un panier garni.

## Les Journées-Découverte de la MCFA au départ de Marche et de Tenneville

20 août – réf. 2008 – Destination Gand - Promenade en bateau et Promenade en ville (Cathédrale St-Bavon, Pont St-Michel, Beffroi)

24 septembre – réf. 2409 – Destination Metz (France) - Le Quartier Impérial et le Centre Pompidou

**PAF :** 39€ pour le car, les entrées, les guides - Promo 2011 pour un troisième voyage : 29 € au lieu de 39 €
Temps libres pour se restaurer

**Inscription :** Lucienne Neys - 084/45 57 20 ou lucienneneys@skynet.be

# RES CHAMPLON

**SAMEDI 16 juillet 2011**

## TOURNOI DU 80e

*HABAY – GIVRY – FREYLANGE - CHAMPLON*

- **Première sortie des équipes présentes**
- **Présentation de chacune d'entre elles**
- **Matches de 2 X 30 min.**

- **18h00 : RUS Givry – RJ Freylange (Ter A)**
- **18h00 : RES Champlon – JS Habay/la/Vieille (Ter B)**

- **19h30 : Petite finale (Ter B)**
- **19h30 : Grande finale (Ter A)**

- 21h30 : Réception des équipes, des staffs et des arbitres

**Possibilité d'ASSIETTES FROIDES pour les accompagnants et les supporters**

MARCASSOU

UNIQUEMENT SUR RESERVATION : 8 euros
via info@reschamplon.be ou 0496 860 797

*A retenir*

**Dimanche 14 août**

**Soirée retrouvaille du 80e – Paëlla géante -ambiance années 80**
**Tournois équipes de jeunes et matches Coupe J.BASTIN**
Match des anciens RESERVES (Resp. J. MATHIEU)

# RES CHAMPLON

**DIMANCHE 14 août 2011**

*A partir de 13h00*

## JOURNEE FOOT 80e

*des BENJAS aux SCOLAIRES*

avec probablement des matches de la phase éliminatoire COUPE JULES BASTIN

**21h00 SOUPER RETROUVAILLE**
**Paëlla géante**
à la Salle du Complexe Scolaire

**Ambiance Années 80**
Animation ORIGINAL SOUND

## EXTRA PONEY ASBL
## STAGES D'ÉQUITATION

Viens vivre une semaine de vacances inoubliable à la campagne, dans une ambiance conviviale et progresser rapidement, que tu sois cavalier(e) débutant(e) ou confirmé(e).

Vis une semaine sportive et saine, en complicité avec ta monture.
Fais-toi de nouveaux amis, qui partagent ta passion.

**En pratique**

Une immersion totale dans l'univers des poneys et des chevaux te permet d'améliorer ta technique dans les activités comme: la mise en selle, le jumping, le dressage, les poneys games, le cross.

Voici ton programme quotidien:
Soins aux chevaux, équitation entre 2 et 4 heures par jour, théorie, jeux, barbecue, promenades, concours et spectacle de fin de stage...
Que du bonheur !!!

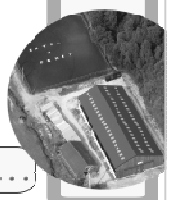

**Quand?**
**Toussaint, Noël, Pâques, Grandes Vacances**

**Et après...**

Viens nous rejoindre toute l'année pour continuer ton apprentissage dans ton poney club préféré.

Tél: 084/ 456 144
Rue Grande, 44b - 6971 Journal
www.extraponey.be

# PETANQUE

## Samedi 9 juillet

**@ Champlon (maison du ski)**

**dès 13h30**

**BAR ET BARBECUE SUR PLACE**

**inscription : 5€/personne (doublette)**

**Nombreux lots à remporter – Rens.: 0494/41 51 41**

UNE ORGANISATION DU MFC LANEUVILLE (Mini-foot)

# Calendrier des manifestations

## Juillet

**Vendredi 01/07** Kermesse Erneuville
**Samedi 02/07** Kermesse Erneuville - ramassage papiers/cartons
**Dimanche 03/07** Kermesse Erneuville
**Mardi 05/07** Kermesse Erneuville
**Samedi 09/07** Kermesse Cens - Pétanque du MFC Laneuville
**Dimanche 10/07** Kermesse Cens
**Samedi 16/07** Tournoi du 80e anniversaire RES Champlon
**Mercredi 20/07** Match Bercheux-Givry à Tenneville
**Vendredi 29/07** Kermesse des Gazettes Champlon
**Samedi 30/07** Kermesse des Gazettes Champlon
**Dimanche 31/07** Kermesse des Gazettes Champlon

## Août

**Mardi 02/08** Kermesse des Gazettes Champlon
**Dimanche 07/08** Autocross Hives
**Vendredi 12/08** Fête du Foyer des Jeunes Tenneville - Collecte de sang Tenneville
**Samedi 13/08** Fête du Foyer des Jeunes Tenneville
**Dimanche 14/08** Fête du Foyer des Jeunes Tenneville - Journée foot et souper RES Champlon
**Mardi 16/08** Fête du Foyer des Jeunes Tenneville
**Dimanche 21/08** VTT Marche ADEPS Erneuville
**Samedi 27/08** Kermesse Journal
**Dimanche 28/08** Kermesse Journal

Envoyez vos articles, annonces d'évènements, photos et compte-rendus à l'adresse suivante :
leslie.bosendorf@tenneville.be
084 45 00 53

*Les articles doivent nous parvenir pour le 15 du mois AU PLUS TARD*

*Veuillez noter que le prochain bulletin communal paraîtra en septembre. Bonnes vacances à tous !*

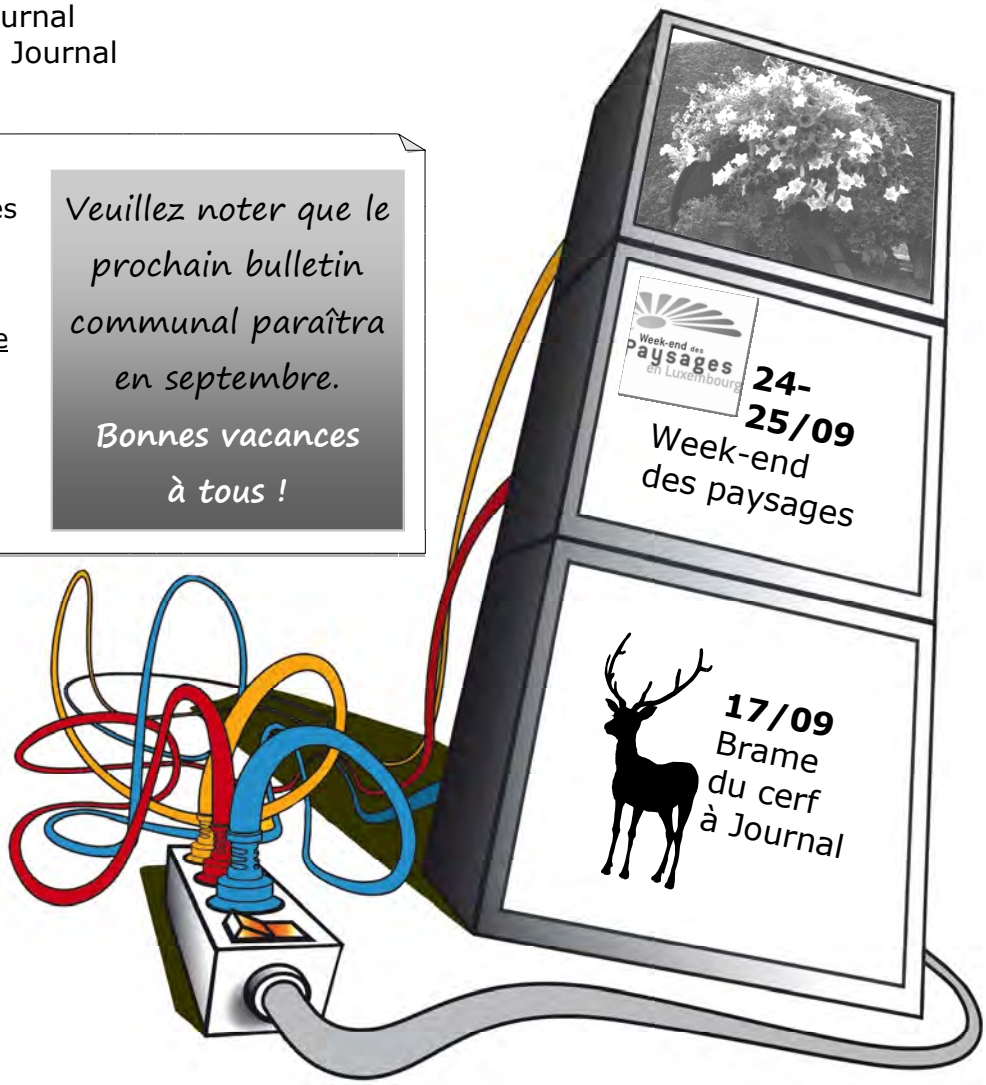

# Les feux de la Saint-Jean à Journal - le 18 juin 2011

**Bravo à tous les participants !**

Le groupe des « Emmerdeurs ».

A la tombée de la nuit, on a allumé le feu...

La pluie n'a pas arrêté les mélomanes, présents en nombre.

L'orchestre « Ambiance ».

Les cors de chasse de Saint-Hubert.

Le groupe des « Préférences ».

## Souper des voisins de la rue des Sabotiers à Laneuville-au-Bois